

Claude Testard

(1772 - 1864)

Le 24 décembre 1864, Seine-Port a vu s'éteindre sur son lit de souffrance, un des rares survivants des guerres de la république et de la grande épopée impériale. Il nous a été donné, pendant les sept dernières années de sa longue existence, de vivre dans l'intimité la plus étroite avec ce type achevé du soldat français, le premier soldat du monde, par sa franchise et sa loyauté, peut-être encore plus que par sa bravoure. Mais celui dont nous parlons y joignait une autre qualité, qu'on admirait tout en la regrettant : c'était une noble et rare modestie. Dédaigneux de la gloire, parce qu'il la dominait, et impatient de la louange, il ne parlait jamais de ses nombreuses campagnes. Ce n'est donc qu'à la faveur d'épanchement intimes, de questions indirectes et sans que notre vénérable ami s'aperçût de la ruse, que seul, nous avons pu soulever un coin du voile et jeter un coup d'œil rapide sur sa glorieuse carrière. Tant qu'il a vécu, sa modestie nous imposait des lois ; mais aujourd'hui qu'il n'est plus, l'amitié nous dicte les siennes et nous nous croirions coupable si nous nous faisons plus longtemps le complice de sa vertu.

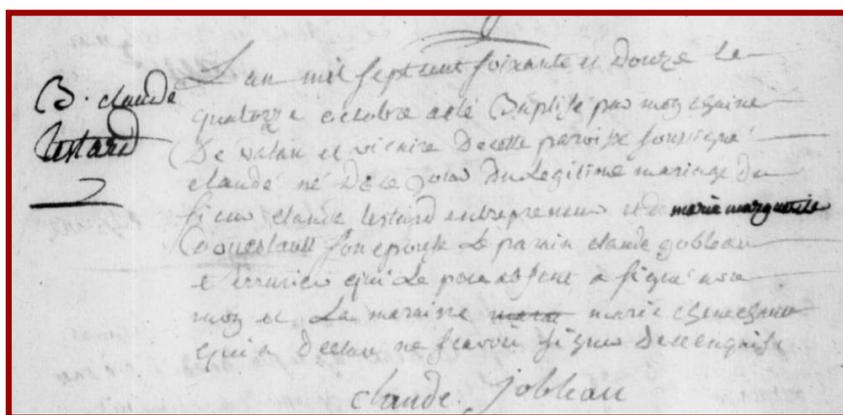
Abbé CHÉRET
Prêtre desservant de Seine-Port, 1865

Inhumé dans le cimetière de Seine-Port, ce glorieux militaire repose désormais dans l'ossuaire, la tombe ayant été relevée.



Claude TESTARD est né à Issoudun, le 14 octobre 1772. Il est fils de Claude, entrepreneur, et de Marie Marguerite COUESTAULT. Il est le plus jeune enfant du foyer, deux filles sont nées, avant lui :

- Magdeleine Sophie, le 3 juin 1768,
- Justine, le 25 avril 1769.



Archives départementales de l'Indre – Cote GG 110 – TESTARD Claude – Acte de naissance

Leur maman décède le 27 août 1786, les enfants ont respectivement, 18 ans, 17 ans et 14 ans.

Son instruction n'eut rien de brillant : elle se borna à l'instruction primaire de ce temps-là. Mais ce qui lui manqua de ce côté fut racheté par la rectitude et la sûreté du jugement, qui vaut mieux que la science et que l'instruction ne donne pas. Il avait à peine dix-sept ans, lorsque la construction d'un pont, sur l'une des routes de la contrée, lui fut adjugée à la mairie de sa ville natale. Ce pont existe encore ; il faut donc que la direction de cet architecte improvisé n'ait été trop inhabile.

Ses concitoyens ne tardèrent pas à lui donner un autre témoignage de leur confiance et de leur estime. Les fêtes de la Fédération s'organisaient à Paris, et les prétendants à cet honneur ne manquaient pas dans le Berry ; mais le choix du District d'Issoudun tomba sur le jeune TESTARD, qui vint ainsi à Paris pour la première fois. Une seule chose le frappa, ce fut Louis XVI coiffé du bonnet rouge et TALLEYRAND-PÉRIGORD disant la messe sur le Champs de Mars. – "Tiens, dit le jeune fédéré à l'un de ses collègues, tout cela n'annonce rien de bon !" – Hélas ! C'était une prophétie, mais, en fait de malheurs, il n'était pas difficile alors d'être prophète.

Il ignorait encore, à cette époque, sa vocation à l'état militaire ; et pourtant, la révolution qui se donnait pour mission d'inoculer dans les veines du genre humain la vaccine de la liberté, à la pointe du sabre, commençait à moissonner les jeunes gens des provinces pour les attacher à ses drapeaux. Le père du jeune TESTARD, désireux de conserver à la maison paternelle l'appui de son fils, qui était son seul garçon, l'exonéra de la milice au prix de grands sacrifices.

En 1791, la fuite du roi à Varennes a radicalisé le nouveau régime. De nombreux nobles exilés forment une véritable armée à la frontière, au niveau des Pays-Bas autrichiens. Cela pousse l'Assemblée à déclarer la guerre à l'Autriche en 1792. C'est ainsi que Claude, qui avait consenti à son remplacement, s'engageait comme volontaire dans le deuxième bataillon de l'Indre, le 2 septembre 1792. Il est rapidement promu Lieutenant dès le 16 novembre de la même année.

Grande fut la colère du père, qui jura de ne plus revoir son fils ; et il était homme à tenir parole. Notre jeune volontaire fut, en effet, cinq ans sans revenir. Il revint cependant, forcé d'interrompre ses exploits par la nécessité de soigner ses blessures. Mais la blessure de son père saignait toujours, et le fils se vit contraint de se tenir caché chez des personnes de sa famille. Cette situation ne pouvait aller longtemps à la décision de son caractère. Son père chassait seul dans la campagne, il l'aborde. Le père était comme le fils, franc, droit, loyal, mais d'une impatience et d'une promptitude qui n'excluent pas la bonté du cœur, mais l'éclipsent par intervalle. Après quelques mots de malédiction, sa colère s'échauffant avec ses paroles, il prend son fusil, en abaisse le canon sur son enfant, met le doigt sur la détente. "Eh bien, dit le soldat, en ouvrant largement sa poitrine, voilà le cœur qui a pu vous déplaire mais qui n'a pas cessé de vous aimer." La victoire fut complète : le père laissa tomber son fusil et tomba lui-même dans les bras de son fils, en versant des larmes qui semblaient à leur tour demander pardon.

Cette protestation d'amour filial n'était pas une formule dans la bouche du jeune militaire : pour lui, la vertu était dans la vertu même et nullement dans les paroles. Le feu du ciel, se mêlant aux désastres de la terre, était venu éprouver sa famille, dépouiller son père de son honnête aisance et Claude TESTARD n'était encore que capitaine. La solde n'était pas forte en ce temps-là, et cette maigre solde était rarement bien payée ; mais ce qui fut toujours intégralement versé à époque fixe, c'est la rente annuelle de douze cents francs qu'il fit à son père et à sa famille. Chef de Bataillon, il porta la rente à dix-huit cents francs, voulant que sa famille bénéficiât de sa position et n'en acceptant pour lui que les charges.

Le 1^{er} septembre 1793, il est embrigadé dans la 17^{ème} Demi-Brigade d'Infanterie de ligne. C'est le début de sa participation aux Batailles révolutionnaires. Il participe aux campagnes de l'armée de l'Ouest. En 1793, au moment de la levée en masse, la rébellion se déclenche, tout d'abord comme une jaquerie puis comme un mouvement contre-révolutionnaire. Claude TESTARD est blessé d'un coup de feu dans la cuisse à la première bataille de La Gravelle opposant chouans et républicains.

A la prise de Noirmoutiers, en 1794, les pertes de l'Armée de l'Ouest sont de 130 morts et 200 blessés. En janvier 1795, l'Armée de l'Ouest occupe les côtes et les places depuis l'embouchure de la Gironde jusqu'à celle de la Loire et la rive droite de la Loire depuis le département de l'Indre-et-Loire (source SHD B 5/11-1). Bref, la révolte vendéenne fait rage.

Le 24 août 1796, Claude TESTARD embarque à bord du navire Le Patriote, vaisseau à deux ponts équipés de 74 canons. Ce bateau est attaché à l'arsenal de Brest. Il est en guerre jusqu'au 16 septembre 1796, date du retour et du débarquement, sûrement face à la flotte anglaise. Quelles années ! Quelles campagnes ! Plus de deux cents combats livrés contre les Vendéens, que la rage révolutionnaire appelait des brigands et que le génie de Napoléon a surnommés des héros. Claude TESTARD ne parlait de cette époque qu'en soupirant et comme d'un souvenir qui pesait à sa mémoire. Ce n'est pas, cependant, qu'il n'ait jamais prêté ses mains aux atrocités qui déshonoreront éternellement les drapeaux de la Convention. Lui, il était le soldat sans peur dans l'action, mais il demeura toujours l'homme sans reproche, avant comme après les combats.

A Quiberon, des prisonniers royalistes allaient être fusillés, il en sauva un grand nombre en leur faisant prêter des habits. Un soir, il vint bivouaquer dans la cour de la ferme de la Prévalaye, si connue par son beurre incomparable, et tel était l'effroi qu'inspirait l'armée républicaine, que les habitants voulaient s'enfuir. "Mes amis, cira TESTARD, dormez tranquilles, nous vous garderons cette nuit et vous serez quittes pour quelques tartines de beurre."



Une autre fois, au nom de la tolérance et de la liberté, il avait ordonné, sous peine de mort, à chaque soldat de tuer sans une autre forme de procès tout prêtre qu'on pourrait trouver. TESTARD était alors campé en plaine quand, ennuyé de l'inaction, il prend un fusil et sort dans la campagne pour chasser. Il lui fallait traverser une ferme, et la porte mal jointe d'une grange lui laissant apercevoir de la lumière à l'intérieur, il l'ouvre et se trouve en face d'une grande multitude de personnes pieusement agenouillées avec un prêtre qui disait la messe. La capture était bonne, elle pouvait servir utilement à la fortune d'un soldat, mais le nôtre n'était pas homme à l'acheter à ce prix. Il referme la porte sans faire de bruit, s'éloigne dans les prairies et rentre au camp, aimant mieux exposer sa vie que souiller ses mains par le meurtre d'innocentes victimes. De pareilles actions mériteraient de vivre dans la mémoire des hommes, mais Dieu ne tardera pas à se souvenir de la grange vendéenne.

TESTARD, un jour, faisait, à la tête de son détachement, une battue dans les bois dont le pays est couvert, quand il lui arrive, d'assez près, une balle en pleine poitrine. A la douleur qu'il ressentit, il se crut mort, mais en y portant la main, il trouva la balle à ses pieds, repoussée par son porte-monnaie. Ce n'était d'ailleurs pas la première fois qu'il se voyait atteint par le feu de l'ennemi.

Le 1^{er} septembre 1793, il est embrigadé dans la 17^{ème} Demi-Brigade d'Infanterie de ligne. C'est le début de sa participation aux Batailles révolutionnaires. Il participe aux campagnes de l'armée de l'Ouest. En 1793, au moment de la levée en masse, la rébellion se déclenche, tout d'abord comme une jacquerie puis comme un mouvement contre-révolutionnaire. Claude TESTARD est blessé d'un coup de feu dans la cuisse à la première bataille de La Gravelle opposant chouans et républicains. Il ne tomba que le soir et une opération chirurgicale fut nécessaire. Le soldat qui éclairait le médecin s'évanouit à la vue de la plaie. Cette défaillance inopportune fit rire notre blessé qui, toujours maître de lui-même, ramasse la chandelle et éclaire d'un bras ferme la douloureuse extraction du projectile.

A la prise de Noirmoutiers, en 1794, les pertes de l'Armée de l'Ouest sont de 130 morts et 200 blessés. En janvier 1795, l'Armée de l'Ouest occupe les côtes et les places depuis l'embouchure de la Gironde jusqu'à celle de la Loire et la rive droite de la Loire depuis le département de l'Indre-et-Loire (source SHD B 5/11-1). Bref, la révolte vendéenne fait rage.

Le 22 septembre 1796, il rejoint les troupes de l'Artillerie de marine, toujours Lieutenant. A l'époque, elle ne brillait pas la Marine ! Les Français disaient "*Périssent les colonies plutôt que la République*" mais en réalité, c'était crier "*Vive l'Angleterre*" car cette dernière arrivait ainsi à la domination des mers.

Dans une traversée, de Brest à Toulon, ses soldats avaient été obligés de faire le service de la navigation. Il réclame pour eux la solde des matelots, puisqu'ils en avaient eu la peine. Mais on ne l'écoute pas ! Il insiste, on refuse toujours ! Il part alors pour Paris, obtient difficilement du Ministère ce qu'il demande et s'expose ainsi au danger de déplaire et de se nuire à lui-même, pourvu que justice soit rendue à ses inférieurs.

Sous le drapeau maritime, à cette époque, il y avait pour le soldat, beaucoup de fatigues et de dangers à essuyer. TESTARD, aussi désintéressé qu'intrépide, obéit sans regret et ne pensa qu'à faire son devoir. Son mérite fit jour le 2 juillet 1798, le Directoire lui envoyait son brevet de Capitaine. A partir du 6 juillet 1798, il est toujours à bord d'un ou autre navire... :

- du 16 mars au 16 septembre 1798, puis du 22 septembre au 23 novembre 1798, à bord de l'Océan,
- du 21 avril au 11 août 1799, à bord du Terrible.

Jamais distinction ne fut mieux justifiée. Le capitaine TESTARD avait remarqué quelques défauts dans la monture des canons et proposa une réforme qui fut mal accueillie de ses collègues. Mais l'essai fit taire la critique toujours un peu jalouse, et dépassa même les espérances de l'inventeur, qui sut utiliser sa découverte contre les Anglais...

Les frégates britanniques, à une distance inaccessible aux boulets, étaient venues parader en face de nos côtes, lorsqu'un jour, le brave capitaine commandait une batterie sur les rivages de l'océan. Il ordonna le feu, en ne faisant mettre d'une demi-charge dans les pièces.

Les Anglais, dupes de ce stratagème, croient pouvoir avancer sans péril et nous défier de plus près. Mais les canons français retrouvent à l'instant leur vigueur et portent le ravage dans les vaisseaux ennemis qui s'empressent de s'abriter en gagnant le large.



Le 20 juin 1799, il est remis à la disposition de l'Armée de l'Ouest, et est positionné sur les batteries de la rade Brest du 18 août au 12 novembre de la même année. Il reste stationné au camp de Saint-Renan du 15 juin au 15 juillet 1800. Le 28 septembre suivant, il est appelé à l'armée d'Italie pour commander une colonne de grenadiers dans l'avant-garde de l'armée d'observation du midi. Il fallut passer le mont Saint-Bernard, au mois de janvier, sous la conduite du Général SARRASIN, de triste mémoire. Tout le monde roulait dans la neige, SARRASIN y roulait comme les autres et les soldats, plaisantant sur son nom, se disaient en le voyant tomber "Regardez donc, le blé noir qui se mêle avec la farine !" – "TESTARD ! lui dit le général qui préférait en rire plutôt que de s'en fâcher, avec de pareils soldats nous serions capables d'entrer en enfer." Près de deux années s'écoulèrent en Italie, dans les cantonnements de la Calabre. Les Italiens ont un peu l'habitude de dormir le jour et de faire, durant la nuit, de la musique en pleine rue. Ces accords nocturnes n'étaient pas toujours du goût de nos officiers qui, voulant se reposer, recouraient trop souvent aux voies de fait et à l'abus de la force pour faire cesser ces bruits importuns.

Un ennemi vaincu ne fut jamais un ennemi pour Claude TESTARD. Il souffrait comme les autres, peut-être plus que les autres, en raison de l'impatience naturelle de son caractère. Cependant, la seule vengeance qu'il se permettait, lorsque les rassemblements venaient sous sa fenêtre, c'était de leur verser une potée d'eau sur la tête, et de se débarrasser ainsi des importunités par un moyen qui le faisait rire lui-même et ne faisait pleurer personne.



L'année 1803, au camp de Boulogne, il faillit se noyer en travaillant à la construction du fort de droite, et de 1805 à 1813, il est tantôt stationné à Brest, tantôt à Anvers, soutenant contre les Anglais, à force de courage et d'audace, une lutte par trop inégale. Mais le commencement de la fin se faisait déjà sentir. Napoléon, le vainqueur de l'Europe et le vaincu des éléments à son retour de Russie, appelle le Capitaine TESTARD à la Grande Armée, apprécie son mérite à la première entrevue et le nomme Chef de Bataillon le 13 février 1813.

Le 13 février 1813, Claude TESTARD est promu Chef de Bataillon. Il est à bord du Friedland du 20 avril 1811 au 1^{er} février 1813. A quelques jours de là, son régiment est passé en revue par l'Empereur lui-même.

- Vos officiers sont-ils au complet ? demande Napoléon.
- Non, Sire, répond le Commandant.
- Eh bien, le 43^{ème} vous complètera...
- Sire, j'ai de l'étoffe comme lui pour en faire !
- Ah, ah ! dit l'Empereur à qui cette franchise ne déplaisait pas. Eh bien, faites !

C'est ainsi que treize officiers furent nommés.

Lors d'une autre entrevue, le Commandant en profita pour présenter à l'Empereur sept nominations pour la Croix de la Légion d'Honneur. Napoléon passe outre jugeant, sans doute, que la demande est exagérée. Claude TESTARD insiste "Sire, ce ne sont pas des services à rendre mais des services rendus que je propose !". L'Empereur répond "Accordé, mais, vous ne sollicitez rien pour vous-même ?" "Sire, je n'avais pas autre chose à demander à Votre Majesté."

Mais Napoléon connaissait trop bien les hommes pour ne pas savoir que celui qui fuit les honneurs les mérite et, sur-le-champ, il le décora lui-même, le 17 avril 1813. Le lendemain, TESTARD devait paraître devant l'Empereur avec les insignes de sa nouvelle dignité et... il n'avait pas de croix. Il en trouva une à acheter dans Mayence, elle était énorme et l'Empereur rit beaucoup en la voyant attachée à son habit.

Cependant, la coalition s'avavançait de toutes parts. Claude TESTARD assista à toutes les batailles qui furent livrées, et il s'en livrait tous les jours. Lors des combats des 27 au 31 août 1813, il est blessé d'un coup de feu à l'aîne. Il poursuit les combats à Meissen, le 27 septembre 1813, puis les 4 et 5 octobre, il faisait preuve d'un rare sang-froid et arrivait enfin dans les plaines de Leipzig, le 16 octobre suivant.

Un carré s'était formé, au milieu duquel se tenaient les officiers. Ces derniers ont été sacrifiés pour protéger la retraite des régiments. Le désordre se met dans les lignes, les rangs sont culbutés. Claude TESTARD, sans être atteint, reçoit presque à bout portant un coup de pistolet d'un officier ennemi et le démonte d'un vigoureux coup de sabre. Enveloppé de toute part, saisi à la gorge et presque étranglé, il est fait prisonnier et déporté en Russie.

L'impossibilité de payer désormais sa rente le préoccupa plus que l'effroi de la Sibérie. En partant pour un exil qui pouvait être sans retour, il vide ses poches, se dépouille de sa montre, de tout ce qu'il possède, et, par l'entremise d'un ami, l'envoie à sa famille comme l'indemnité d'une pension qui devait cesser. On s'imaginerait difficilement comment il pouvait suffire à tant de générosité, si on ignorait quels sacrifices il savait s'imposer. Un exemple... Capitaine, il logeait un jour avec sa compagnie dans un vieux château, et, comme il ne badinait pas avec la discipline, il se leva la nuit, suivant son habitude, pour s'assurer qu'il n'y avait aucune infraction au règlement quand il aperçut un soldat agenouillé près d'un ruisseau voisin. Il allait le punir lorsqu'il vit qu'il lavait sa chemise. "Tiens, se dit le sévère mais bon capitaine, cet homme mériterait plutôt que je le récompense car il me donne une leçon qui vaut bien quelque chose." Il en profita en effet. Quand il s'était assuré que tout son monde dormait et qu'il était à l'abri de toute surprise, il s'en allait à la prochaine rivière, et depuis, les comptes de la blanchisseuse furent rayés de son modeste budget. Sa famille y gagna et sa propreté n'y perdit rien.

La propreté est une vertu du soldat, et sur ce point, pour lui-même comme pour les autres, notre brave officier était si inflexible que son zèle faillit lui devenir funeste. Souvent, il lui arrivait des conscrits de certaines provinces qui ne brillent pas, même de nos jours, par leur réputation de propreté. Il les examinait toujours lui-même, et s'il leur trouvait quelques traces de la malpropreté originelle, il les faisait conduire à la rivière où ils étaient lavés et frottés. Ils n'entraient dans le régiment que par la porte de ce nouveau baptême. Ces ablutions n'étaient pas du goût de tout le monde. On sait d'ailleurs que la malpropreté, quand elle est passée en habitude, finit par tenir au cœur autant qu'à la peau. Un des conscrits, ainsi nettoyé contre son gré, résolut de se venger sur la vie de son officier, de la crasse qu'il avait perdue. Son dessein, heureusement, fut connu de ses camarades qui y mirent obstacle, car le régiment avait pour son chef autant de respect que d'affection, comme le chef avait pour tout le régiment autant de sévérité que d'amour.

Il est libéré et retrouve la France le 1^{er} juillet 1814. A son arrivée à Paris, un de ses anciens compagnons d'armes, mais qui avait quitté l'état militaire pour la littérature, l'invita à dîner et, tirant de sa poche le manuscrit d'une pièce qu'il allait livrer au théâtre "Tiens, TESTARD, ceci vaut mieux que des épauettes ! ..." Celui qui parlait ainsi n'est autre que M. VIENNET, aujourd'hui le patriarche des lettres françaises et le doyen d'âge de l'Académie. La gloire de la littérature est en effet plus tranquille mais est-elle toujours aussi pure ?

Dans un changement de gouvernement, l'ambition à défaut de mérite, fait du zèle et dénigre ses rivaux pour les supplanter aux rayons du soleil levant. A cette époque, la contagion atteignit l'armée et Claude TESTARD faillit, plus d'une fois, en être victime. On chercha secrètement à rendre suspecte sa fidélité au pouvoir nouveau. Il éprouvait sans doute des regrets, mal dissimulés par sa franchise, pour un passé auquel le rattachait la communauté de la gloire et des malheurs. Mais, avant tout, il était l'homme de son pays, le soldat de la France et incapable de manquer à ses nouveaux serments. Bientôt, on s'en prit à sa probité, et on l'accusa d'avoir gaspillé, dans le jeu, la caisse du régiment dont il était dépositaire. Son général savait bien qu'il ne jouait pas, mais, obéissant à des ordres venus du ministère, il fut obligé de lui donner connaissance de la lettre accusatrice. Claude TESTARD ne répondit rien. Il rentra chez lui et revint aussitôt une bourse à la main. "Tenez, mon Général, en la jetant sur la table, comptez et vous verrez que si je perds de l'argent, ce n'est pas le vôtre !" Il n'y manquait pas un centime. L'orage passa donc sans l'abattre, peut-être mieux, la calomnie le fit mieux apprécier en le faisant mieux connaître.

Le 1^{er} avril 1816, Louis XVIII lui donne la décoration de l'Ordre de Saint Louis, le nomme Lieutenant-colonel au 1^{er} Régiment d'artillerie de marine. Du 1^{er} octobre 1816 çà 1823, il prend le commandement des bombardiers du 1^{er} bataillon des Troupes de l'Artillerie de marine, sur les batteries de la rade de Brest et de celle de Toulon.

Tant de fatigues exigent enfin un repos bien mérité, Claude TESTARD est admis à la retraite le 19 mars 1823 après 38 ans 7 mois et 9 jours de service. Il est tout jeune marié, depuis le 15 janvier, à Marie Catherine GUILLEROT, fille d'un ancien brigadier de gendarmerie. Il vient s'installer à Seine-Port en 1839, il réside rue de Seine à Seine-Port, propriétaire, avec sa femme et sa belle-sœur, Henriette Arsenie. Il est voisin direct de Virginie DEJAZET. En 1851, le foyer s'est agrandi avec la venue d'une nièce, Ernestine ROUET, 25 ans, et de Mlle Marie Louise Renée HAMEL, une rentière de 79 ans. Marguerite Ernestine ROUET est la fille de sa nièce, Marie Clarisse MASSICOT, issue du premier mariage de Justine avec Silvain MASSICOT.

Madame TESTARD, vraie sœur de charité dans le mariage et oublieuse d'elle-même pour penser aux autres, ne connut qu'une chose : dépenser sa vie au bonheur de son époux, aux soins de sa sœur malade, au soulagement des pauvres, au pansement des infirmes. Sa maison était devenue un petit hôpital, dont on ne sortait qu'avec l'aumône corporelle, toujours accompagnée de l'aumône plus précieuse encore d'une parole chrétienne qui relève le cœur.

Le vieux colonel approuvait toutes les charités de sa sainte femme, il en était heureux. Et pourtant, cet homme, retraité à une époque défavorable aux retraites, cet homme dont quelques intimes avaient été ministres, et qui s'était alors servi de son crédit en faveur des autres, n'avait jamais rien demandé pour lui-même et était demeuré avec la simple décoration de Chevalier. Le noble et bon général de LAVERDERIE – qu'il me pardonne de le nommer – en venant se fixer à Seine-Port, devait être, à son égard, l'instrument de la providence.

Il sut apprécier ce digne vieillard, mit à son service l'ascendant que lui donne sa haute position, obtint pour lui la Croix d'Officier de la Légion d'Honneur, répara de toute manière à son égard, la négligence des hommes et nous ne savons ce qu'on doit admirer le plus, ou le dévouement du bienfaiteur ou la modestie du protégé.

Cependant, tout finit, en l'espace de moins d'une année, Madame TESTARD et sa sœur étaient descendues au tombeau. Le courage, à l'armée, c'est de marcher en avant, d'affronter la mort le premier. Dans la vie, la grande épreuve c'est de survivre aux autres et de voir tomber, avant soi, ceux qu'on aime. Notre vieil ami devait encore subir cette épreuve et il eut le courage de la supporter avec résignation. Mais s'il avait donné du cœur, il lui en fut rendu. Son isolement trouva une consolation dans la tendre affection de M. et Mme BOULLIER, dans le généreux intérêt de Mme veuve DARTOIS, et, surtout, dans le dévouement filial de son neveu, M. MASSIQUOT, qui, sacrifiant ses affaires à Paris, vint avec sa femme s'asseoir pendant plusieurs mois auprès de son lit, et acquitter, ainsi, à son égard, la dette de toute la famille.

Il faut l'avouer pourtant, les vertus de M. TESTARD avaient eu le malheur de n'être pas chrétiennes. Enfant d'un siècle sataniquement ricaneur et effrontément immoral, élevé pour ainsi dire dans les camps, alors que la religion était stupidement regardée comme une faiblesse et persécutée comme une ennemie, il en avait contracté une triste indifférence pour tout ce qui touche à nos immortelles destinées. Ce n'est pas que jamais il a été impie, car l'impiété est fille ou d'un esprit de travers ou d'un cœur corrompu, M. TESTARD n'était ni l'un ni l'autre !... Il en aimait les cérémonies et souvent de grosses larmes roulaient dans ses yeux à la vue d'une procession de la Fête-Dieu ou d'une première communion. Il sentait, comme il l'a dit lui-même, qu'il y avait là quelque chose. Mais que ce quelque chose est difficile à retrouver, quand on l'a perdu, et que les habitudes de toute la vie nous en séparent ! On le retrouve néanmoins quand on prie, et M. TESTARD priait... Chez lui, la prière se faisait en commun et se terminait toujours par l'acte de contrition, toujours récité par le vieux colonel. Cette voix majestueuse et grave, façonnée au commandement, et qui, alors, s'humiliait avec la confession de son néant et l'espoir de son pardon, pénétrait ceux qui en étaient témoins d'un religieux attendrissement, et ne pouvait manquer d'arriver bientôt jusqu'au cœur de Dieu. C'était le jeudi Saint de 1860, je disais, en sa présence, qu'on se sentait comme naturellement porté à la piété dans ces jours qui ont vu répandre le sang précieux du Sauveur. Là-dessus, le vieux militaire se relève. "Eh bien ! Il ne faut pas que ce sang ait été versé inutilement pour moi ! Monsieur le Curé, votre heure ? Je veux régler mes comptes." Dans l'accomplissement de ces grands devoirs, si consolants pour le cœur, il fut ce qu'il avait toujours été, sans affectation, comme sans respect humain. Un Bourgeois de Seine-Port, presque son compatriote, ignorant ce qui se passait, vint alors le voir "Ma femme, s'écrie-t-il, dis-lui que je me confesse, cela lui donnera peut-être la pensée d'en faire autant."

Lorsqu'il vit approcher sa fin, il demanda lui-même les secours de la religion.

– Monsieur le curé, la présence du médecin m'est sans doute agréable, la vôtre seule m'est à présent nécessaire.

Et nous l'avons vu présenter lui-même ses mains aux onctions saintes du sacrement qui achève de purifier la vie en sanctifiant la mort. La mort, il la regarda venir d'un œil tranquille et comme n'étant pas habitué à la craindre. Une excellente dame, toujours amie fidèle et dévouée de cette famille, pleurait auprès de son lit. – Madame RUELLE, comment ! Vous ne voulez donc pas que je meurs ?

Le lendemain matin, levé et assis dans son fauteuil, il expiait doucement dans sa 93^{ème} année, et dans les bras du dévoué Docteur FANTIN, qui le pleurait comme on pleure une personne de sa propre famille.

Arrêtons-nous en face de cette tombe où vient s'abîmer une si longue existence, et à la vue de cet intrépide vieillard qui s'avance en tremblant au tribunal de son Dieu, nous sentons pour nous-même le besoin de nous recueillir dans la prière et la méditation.

Source : Bibliothèque Nationale de France – cote Ln²⁷ 19441

Notice rédigée en 1865 par l'Abbé CHÉRET, prêtre desservant de la commune de Seine-Port, actualisée et complétée par Christiane MENOT



Editions Antequam
2^{ème} trimestre 2021

